

Conditions d'utilisation du contenu du cours

Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification



MOOC « Sons, communication & parole »

Les étapes de production du langage

Université Toulouse – Jean Jaurès
02/05/2018

Le processus de la parole commence environ $\frac{1}{4}$ de seconde avant que les mots ne soient prononcés. Il faut bien les sélectionner pour transmettre telle ou telle idée, telle ou telle intentionnalité et construire le discours approprié. Plusieurs aires de l'hémisphère gauche sont mobilisées pour ce faire.

Il existe plusieurs modèles psycholinguistiques de production de la parole. De façon générale, pratiquement tous s'accordent pour distinguer diverses grandes étapes de traitement :

- au départ, une étape préverbale. Le sujet désire transmettre une intention linguistique. Il mobilise un certain nombre de souvenirs ;
- la planification de l'énoncé assure la structuration du discours : sélection morphosyntaxique puis lexicale ;
- l'exécution de l'énoncé se fait en fonction de contraintes et de règles imposées par une langue donnée : production de certains sons, réalisation de tels types de syllabes...
- C'est au terme de ce parcours que le cerveau donne l'ordre aux organes phonatoires d'exécuter les programmes articulatoires adéquats.

Un autre bonus. Vous souhaitez en savoir davantage ? Ecoutez le Prof. J.-L. Nespoulous vous présenter de façon détaillée les différentes étapes du modèle de production de parole de Garrett.

La quasi-totalité des modèles psycholinguistiques de la production du langage oral, lors de la transmutation du sens en sons postulent l'existence de différents niveaux de représentation reliés entre eux, de manière séquentielle, par divers types de processus.

Merrill Garrett, au début des années 80 du siècle précédent, considère ainsi que cinq niveaux de représentation et cinq types de processus doivent, au minimum, être mobilisés dans le cerveau/esprit humain lors de la programmation et la production de l'unité minimale de communication qu'est la phrase :

Au commencement de tout acte de parole, il faut bien postuler l'existence de processus cognitifs qui sortent le cerveau/esprit humain du repos relatif dans lequel il se trouvait pour mobiliser l'architecture fonctionnelle du langage afin de satisfaire tel ou tel besoin d'interaction avec autrui. C'est là, en quelque sorte, le « coup d'envoi » de l'acte de parole, lequel correspond à l'« intentionnalité » de celui qui s'apprête à prendre la parole. Ces premiers processus, que Garrett qualifie d'« inférentiels » permettent l'édification de la « représentation du message » : ce pour quoi on va prendre la parole.

Comme dans tous les modèles psycholinguistiques de la production du langage, la nature d'un tel niveau de représentation – très en amont dans la genèse du comportement verbal – et celle des processus qui s'y trouvent impliqués est relativement vague. Il n'en demeure pas moins que ce niveau existe, selon Garrett, et qu'il va servir de « garde-fou » tout au long de la construction du message à produire.

Ainsi, toute inadéquation entre cette « intention sémiotique initiale » et les opérations d'encodage subséquentes débouchera – si le locuteur est suffisamment vigilant – sur une autocorrection venant modifier la formulation finale du message afin de rendre cette dernière conforme à son intentionnalité initiale.

Une fois déterminé le « pourquoi » de la prise de parole à venir, le locuteur entre alors progressivement dans plusieurs étapes successives de mise en forme du message avant la production de ce dernier par les organes de la phonation.

Par une série de processus « logico-sémantiques », cette représentation initiale du message à transmettre va se transformer en une (deuxième) représentation que Garrett qualifie de « fonctionnelle », laquelle – ressemblant à s'y méprendre à une « Grammaire des Cas » à la Fillmore – permet de préciser un peu plus la structure sémantique (d'autres diraient « actantielle ») du message à transmettre. Ainsi, se trouve alors décidé des « arguments » gravitant autour d'un « prédicat » ou, en d'autres termes, des « actants » organisés autour d'un « procès ». ... le tout indépendamment de la façon – non encore déterminée à ce stade – dont ces ingrédients logico-sémantiques se trouveront finalement spécifiés en termes tant lexicaux (Pierre, Paul, il ...) que syntaxiques : une future phrase active – « Pierre bat Paul » -- et une future phrase passive – « Paul est battu par Pierre » -- sont encore identiques au niveau de la représentation fonctionnelle.

Les processus en jeu à ce niveau sont au nombre de trois :

Edification d'une matrice « actantielle »

Première recherche lexicale à base sémantique

Insertion de ces représentations lexico-sémantiques dans la matrice actantielle (« mapping »).

Sur la base de cette représentation fonctionnelle, survient alors une nouvelle série de trois processus syntactico-lexico-phonologiques (nous verrons qu'il s'agit, en fait, de deux fois trois processus), processus qui vont engendrer le niveau de représentation suivant : la représentation positionnelle.

L'édification d'une matrice syntaxique, matrice qui peut être caractérisée par une « structure syntaxique » à la Chomsky, contenant déjà (a) une arborescence (hiérarchique) et (b) les morphèmes grammaticaux requis MAIS (c) en l'absence des mots lexicaux de classe ouverte ... qui va être opérée séparément, voire parallèlement...

C'est là le deuxième type de processus mobilisé à ce stade : la sélection, des formes lexicales adéquates (compte tenu des niveaux de représentation précédents : « représentation du message » et « représentation fonctionnelle ». C'est l'étape au cours de laquelle le locuteur, fort des enveloppes sémantiques qu'il a déterminées au niveau précédent, va puiser dans son lexique mental tel ou tel « signifiant » susceptible de traduire au mieux le contenu qu'il souhaite transmettre. La question se pose ici de décider si, dans un récit ayant trait à Napoléon, le locuteur va décider de recourir au nom propre ou à d'autres vocables comme « l'empereur », « le vainqueur d'Austerlitz », « le vaincu de Waterloo », le « despote », le « corse » ou tout simplement « il », si

Napoléon a déjà fait l'objet d'une lexicalisation dans une précédente phrase. Tous ces mots ou syntagmes ont quasiment la même représentation au niveau fonctionnel (lexico-sémantique). Ils ne diffèrent que dans leur « enveloppe formelle » et permettent de maintenir la cohésion et la cohérence d'un discours continu (si l'on accepte, un instant, de dépasser les limites de la phrase) évitant ainsi la simple répétition – à effet litannique – d'un seul et même mot !

Comme dans le passage de la représentation du message à la représentation fonctionnelle, intervient alors, l'insertion des formes lexicales choisies dans la matrice syntaxique retenue (le « mapping »).

Ces trois types de processus débouchent sur l'édification de la représentation positionnelle, où la linéarité du message – chère à un de Saussure – apparaît pour la première fois ... d'où le nom retenu par Garrett.

Toujours entre le niveau fonctionnel et positionnel cependant, une deuxième série de trois processus doivent toutefois être pris en considération : processus que Stéphanie Shattuck-Hufnagel, une disciple de Garrett qualifie de « sub-lexicaux ». En bref, il s'agit de processus qui permettent la recomposition phonologique (phonémique) dynamique, en temps réel, des items lexicaux tirés du lexique mental du locuteur sous une première forme phonologique, statique et plus abstraite par définition.

Pourquoi un tel « retraitement » ? Tout simplement, parce que, chez les sujets normaux comme chez les aphasiques sur lesquels nous avons travaillé longuement, des erreurs phonémiques viennent émailler, avec plus ou moins de fréquence, leur discours. Si une erreur comme /balavo/ produit en lieu et place de /lavabo/ est possible – et l'est, de fait –, alors la preuve est faite (i) que le locuteur avait bien trouvé la forme lexico-phonologique abstraite qu'il recherchait, (ii) qu'il a estropié cette forme en la reconstituant, (iii) tout cela avant toute programmation et exécution des gestes articulatoires (phonétiques) engendrant les signaux sonores de la parole. Les lésions cérébrales entraînant l'aphasie montrent bien que les processus phonologiques peuvent être perturbés en l'absence de tout dysfonctionnement phonétique (moteur) et vice versa.

Ces processus sub-lexicaux sont également au nombre de trois :

Edification d'une matrice « métrique » correspondant à la structuration syllabique canonique du mot retenu

Sélection des divers segments consonantiques et vocaliques nécessaires à l'encodage du dit mot

Insertion des segments dans la matrice (« mapping », à nouveau).

Dans l'exemple précédent – du locuteur produisant /balavo/ pour /lavabo/-- il est donc clair que les deux premiers processus ont été convenablement mobilisés et que le problème est survenu lors de la phase de « mapping » : les structures syllabiques sont correctes ; les segments activés sont les bons. Seule pose problème l'insertion des phonèmes aux bons endroits !

Ce n'est donc qu'au terme de ces deux fois trois processus que la représentation positionnelle (linéaire) se trouve échafaudée.

Ne pas conclure toutefois de l'exemple ci-dessus que de telles erreurs sub-lexicales n'interviennent qu'au niveau du mot (ou, plus précisément, à l'intérieur des frontières du mot). Bien au contraire, bon nombre d'entre elles franchissent les frontières des mots et donnent ainsi les contrepèteries involontaires si fréquentes dans le comportement verbal du locuteur ordinaire... Elles impliquent alors des phonèmes ayant le plus souvent le même statut phonologique dans les divers mots dans lesquels ils « auraient dû » apparaître, de même qu'ils émanent le plus souvent de mots ayant le même statut lexical catégoriel (nom/nom, adjectif/adjectif...). La représentation phonologique linéaire dont il est question ici porte donc sur le syntagme, voire la phrase à produire, et non sur celle d'items lexicaux isolément considérés.

Ayant édifié la représentation positionnelle du message à produire, il ne reste plus au locuteur qu'à mobiliser des traitements plus « périphériques » d'ordre phonétique, articulatoires, coarticulatoires, moteurs... conduisant à la production effective du message par les organes de la phonation